

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2025-117

Date de la convocation : 03/10/2025

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 76

Conseillers représentés : 8

Le onze décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Désiré , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 FRANGEL Yann , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVEY Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POUCEY Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 054 FRAIPONT Anne , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 068 HAULIN Bertrand , 070 GROSSELIN Jacques , 073 MACHINET Xavier , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 080 LORFEUVRE G rald , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 084 FLEURY Vincent , 086 MAILLARD Fran  k , 087 SALEZ Ren   , 088 MALVAUX Fr  d  ric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Micha  l , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean Fran  ois , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 112 FESTUOT Annie , 117 LAMPSON Nad  ge , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Fran  oise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie.

Ont donn   procuration : 008 CARRE Jo  l (   001 POTRON Pierre) , 039 LHOTEL Philippe (   046 SINGLIT Beno  t) , 051 RAGUET Philippe (   021 LAURENT-CHAUVEY Pierre) , 067 ROUSSY Elise (   059 LECLERCQ Guy) , 072 NICOLITCH C  dric (   084 FLEURY Vincent) , 085 DEGLAIRE Thierry (   087 SALEZ Ren  ) , 105 CARPENTIER Dominique (   117 LAMPSON Nad  ge) , 110 DION Valentine (   060 MANCAUX Christophe).

Secr  taire de s  ance : M. G  rald LORFEUVRE

OBJET : CREATION D'UNE AP/CP POUR L'OPERATION D'AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE QUARANTAINE / VETERINAIRE POUR LES ANIMAUX DU PARC ARGONNE DECOUVERTE

Vu le Code g  n  ral des collectivit  s territoriales, notamment les articles L.2311-3 et suivants relatifs aux autorisations de programme et cr  dits de paiement ;

Vu l'am  nagement du centre de quarantaine v  t  rinaire pour animaux du Parc Argonne D  couverte ;

Consid  rant que cette op  ration d'investissement se d  roule sur les exercices budg  taires 2025 et 2026 ;

Consid  rant l'int  r  t de proc  der dans ce cadre    la mise en place d'une autorisation de programme (AP) associ  e    des cr  dits de paiements (CP) permettant un pilotage budg  taire correspondant    l'avanc  e effective de l'op  ration et donc de l'engagement effectif des d  penses,

.../...

Considérant le montant de l'opération ;

Considérant qu'une AP/CP peut être révisée pour actualiser les crédits de paiement au fil des exercices budgétaires afin de correspondre à la réalité des besoins d'engagement ;

Entendu l'exposé du Président ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 82 voix POUR et 2 voix CONTRE (040 MATHIAS Frédéric , 091 BOUILLON Mathieu) :

DE CREER l'autorisation de programme/crédits de paiement « l'aménagement du centre de quarantaine vétérinaire pour animaux du Parc Argonne Découverte » telle que présentée ci-après :

	Aménagement d'un centre de quarantaine/vétérinaire pour les animaux du Parc Argonne Découverte		
	Autorisation de programme	Crédits de paiement	
		2025	2026
Ouverture AP/CP	413 000,00 €	20 650,00 €	392 350,00 €
		5,00%	95,00%

- Donne pouvoir à Monsieur le Président pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,

Le secrétaire de séance,

M. Gérald LORFEUVRE



Le Président,



Benoît SINGLIT